

ATELIER LIBRE Médioms d'eau (Aquarelle, acrylique, encres, pastels, dessin...)

711, Av. Albert-Rousseau, Centre multifonctionnel Saint-Etienne (sous-sol de la bibliothèque Albert Rousseau)
Lévis (arr. Saint-Etienne-de-Lauzon)

Dates : les mardis, du 1^{er} février au 31 mai 2022

Horaire : de 9 h 30 à 15 h

Coût de la session : 25 \$

Description

L'atelier s'adresse aux artistes qui travaillent avec un médium d'eau. Après le dîner, une critique collective en toute simplicité est proposée pour permettre aux participants de progresser dans leur création. Elle est non obligatoire bien sûr. Une fois par mois, une activité spéciale que l'on nomme « capsule », est proposée pour stimuler la créativité (papier, techniques, idées d'inspiration, trucs, explorations, thème, sujet, peindre à la manière de (...), etc.).

Les participants peuvent se présenter n'importe quand aux heures mentionnées et pour une durée de leur choix.

Matériel requis

Chacun fournit son matériel pour travailler. Chevalets sur pied, grandes tables, chaises, frigidaire, micro-onde et cafetière sont disponibles sur place. Apportez une nappe de plastique et votre goûter.

Paiement

- Émettre un chèque libellé à **l'Association des artistes de la Rive-Sud**
- Virement (pour les membres Desjardins seulement)

Inscription

- Posté à

AARS, atelier Médioms d'eau
6681, des Myosotis
Lévis (Québec)
G6X 1N5

- Inscription directe : cliquer sur [**ICI**](#)

Renseignements

André Légaré, responsable
418 907-9489 ou legare2121@gmail.com



AARS FORMULAIRE D'INSCRIPTION (Passeport vaccinal obligatoire)

(Les membres qui s'inscriront devront obligatoirement respecter les règles COVID-19/Ville de Lévis – voir description des règles page 2)

Atelier libre Médioms d'eau au Centre multifonctionnel Saint-Etienne

SESSION DU 1^{ER} FÉVRIER AU 31 MAI 2022

(Joindre votre chèque de 25 \$ ou par virement pour les membres Desjardins seulement)

PRÉNOM ET NOM _____

TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____

Règles COVID-19 / VILLE DE LÉVIS spécifiques aux ateliers

- Désinfection des mains à l'arrivée et au besoin pendant l'atelier
- Port du couvre-visage en tout temps (à l'arrivée, déplacement et assis)
- **Passeport vaccinal obligatoire**

L'AARS vous remercie de votre collaboration.